

is d'arrêt

initial	de prolongation ((*)
---------	-------------------	-----

volet 3, à adresser à votre **EMPLOYEUR** ou au LE EMPLOI

à adresser, dans les deux jours, à l'organisme d'assurance maladie, à l'aide de l'enveloppe M. ou Mme le Médecin-Conseil (at L.162-4-1-1er al., L.162-4-4, L.315-2, L.321-1-5ème al., L. 323-6, L. 376-1, L. 613-20, R. 321-2, R. 323-11-1, D. 323-2, R.441-10, L.433-1, R.433-15, D. 613-29, D. 613-23 du Code de la sécurité sociale, L. 732-4 et 762-18-1 du Code rural et de la pêche maritime) **'assuré(e)** (voir la notice à destination du patient) numéro d'immatriculation nom et prénom (nom de famille - de naissance - suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage) adresse où le malade peut être visité (si différente de votre adresse habituelle) (1) : code postal ville n° téléphone bâtiment : étage: code d'accès de la résidence : appartement: (1) l'accord préalable de votre caisse est OBLIGATOIRE si cette adresse se situe hors de votre département de résidence salarié(e) fonctionnaire profession indépendante non salarié(e) agricole élu(e) local(e) date de cessation d'activité artiste-auteur(e) affilié(e) MdA/AGESSA sans emploi précisez votre situation (voir notice l'arrêt prescrit fait-il suite à un accident causé par un tiers ? (voir notice 2) : oui date: non MESSAGE A L'ATTENTION DE L'EMPLOYEUR dès réception de ce volet, merci d'établir l'attestation de salaire dans le meilleur délai afin de permettre à l'organisme de calculer les indemnités journalières de votre salarié(e). l'employeur n° téléphone nom, prénom ou dénomination sociale e.mail: adresse les renseignements médicau je, soussigné(e), certifie avoir examiné (nom et prénom) : en toutes lettres : (à compléter obligatoirement) • et prescrit un arrêt de travail jusqu'au et en chiffres sans rapport* en rapport* avec un état pathologique résultant de la grossesse (voir notice 2) en rapport* avec un accident de travail, maladie professionnelle sans rapport* Date AT/MP: * sur chaque ligne, une des deux cases doit être obligatoirement cochée à partir du (voir notice (4)) sorties autorisées : non' sorties sans restriction : non oui à partir du activité(s) autorisée(s) : oui à partir du non et prescrit un temps partiel/travail aménagé pour raison médicale du (voir notice 7) en rapport** avec un accident de travail, maladie professionnelle ** sur chaque ligne, une des deux cases doit être obligatoirement cochée

> identification du praticien (nom et prénom)

DR CARRIER THERESE

signature du praticien

=> 38 1 05734 8

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de votre organisme d'assurance maladie. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL).

La loi rend passible de pénalités financières, d'amende et/ou emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (articles 313-1à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale)